

Le Medef pour un « tournant » politique

SOCIAL. À deux mois et demi des provinciales, l'organisation patronale dresse un portrait très sombre de la situation économique et appelle à « remettre l'économie et les entreprises au cœur du jeu ».

■ **« Les symptômes d'un pays en faillite »**
« À l'aube d'une nouvelle campagne électorale », le Medef a fait part, hier matin lors de sa conférence de rentrée, de son inquiétude sur la situation économique. « Les trois usines, moteurs de notre croissance, qui accumulent les pertes », le BTP « indiscutablement sinistré », le tissu économique « en difficulté et sans visibilité ». Le tableau dressé par le président de l'organisation patronale, Daniel Ochida, est sombre, notamment en ce qui concerne les finances publiques. « L'endettement est fort, les dépenses pas maîtrisées, et les projections de croissance irréalistes », pointe le patron d'OCR. Tous les symptômes d'un pays en faillite ».

■ **Dépense publique : « le bout du système »**
Raison pour laquelle le Medef appelle à un « tournant » politique. Préconisation numéro un : « S'attaquer à la dépense publique », martèle Daniel Ochida. Avec près de 600 milliards de dépenses publiques sur 1 000 milliards de PIB, on atteint le bout du système ». Dans le viseur « la masse salariale du secteur public qui représente 20 % du PIB ». Pas question, en revanche, « d'augmenter encore les prélèvements obligatoires » ou de mettre en place les taxes sur les plus-values prévues à l'agenda partagé. Ni de baisser les dépenses publiques d'investissement : le Medef prône en parallèle « une relance immédiate » de l'économie, entre autres, pour assurer l'activité du BTP. Comment concilier ces objectifs ? « Aux élus de trouver des solutions » pointe l'organisation.

« Et d'aller trouver des financements internationaux et européens », complète sa directrice, Catherine Wehbé.

■ **« Ne croyez pas ce qui est dit sur la baisse des prix »**
« De façon générale, on est dans une ornière et il faut s'en sortir en remettant l'économie et l'entreprise au centre du jeu » pointe Éric Durand, le porte-parole du Medef. Parmi les sujets de frustration, l'encadrement des prix et des marges mis en place à l'occasion de la TGC. « Ou plutôt leur écrasement, ciblé sur certains secteurs » pointe Divy Bartra en charge de l'économie et de la fiscalité au Medef. Pour l'organisation, l'inflation « redoutée » a bien été évitée, mais pas grâce à la réglementation qui alimente « un climat de défiance contraire au bon fonctionnement d'une économie ». « Ne croyez pas ce qui est dit sur la baisse des prix », prévient Daniel Ochida : elles seraient « partielles et temporaires ». « Les entreprises n'auront pas d'autre choix que de récupérer leurs marges » à la fin des 12 mois de contrôle.

■ **Déréglementation et « ouverture du pays »**
À « l'économie administrée », le Medef préfère donc une « déréglementation ». Le mouvement prône aussi « l'ouverture du pays » aux marchandises « que les consommateurs demandent » et aux personnes. « C'est une question taboue mais il faut attirer du monde et des travailleurs qualifiés dans ce pays », pointe Divy Bartra. Plus largement c'est le modèle économique qu'il faut « réformer profondément ». Avec une orientation libérale.



Le président du Medef-NC, Daniel Ochida, entouré du porte-parole de l'organisation Eric Durand et de sa directrice, Catherine Wehbé.

Photo Thierry Perron

■ **Provinciales : « On parle avec tout le monde »**
« Sur le terrain » ou dans les médias, le Medef entend appuyer ce discours et espère « que la nouvelle équipe aux manettes » s'inspire après les élections de mai. Pas question « de faire de la politique » : « On parle avec tout le monde » pointe Éric Durand. L'organisation ne cache toutefois pas sa défiance envers « l'équipe sortante » accusée d'avoir fait « de la politique à la petite semaine » et d'avoir « piétiné le dialogue social » ces cinq dernières années. « Le fait est que la plupart des textes que l'on dénonce ont été votés par Calédonie ensemble et l'Uni », précise Daniel Ochida. Quant à l'Union calédonienne, le Medef condamne les propos de Daniel Goa qui « fustige inutilement la SLN ».

Charlie René

« Nous sommes la première organisation patronale du pays »

Avec « 1 300 entreprises et 23 syndicats professionnels, qui emploient 60 % des salariés du secteur privé marchand », le Medef revendique depuis toujours sa position de « première organisation patronale » de Nouvelle-Calédonie. Mais en l'absence de règles claires sur la représentativité des patrons, l'organisation mène depuis plusieurs années un bras de fer avec la CPME. « Et avec ce gouvernement, qui n'a eu de cesse

de remettre en cause notre suprématie en accordant autant de sièges dans les organismes paritaires à des organisations moins représentatives », dénonce Éric Durand. Le sujet a plusieurs fois animé les tribunaux. « Le 15 février, la cour d'appel de Paris a confirmé pour la huitième fois en cinq ans la plus grande représentativité du Medef, explique l'organisation. Il est temps pour les autorités d'en prendre compte ».

L'Autorité de la concurrence peut « faire bouger les lignes »



Selon le vice-président du Conseil d'État Bruno Lasserre (au centre), « le juge administratif doit démontrer qu'il est un acteur de solutions ».

Photo Thierry Perron

JUSTICE. Après Besançon en Métropole, Nouméa. Le vice-président du Conseil d'État depuis juin 2018, Bruno Lasserre, poursuit ses visites de tribunaux administratifs. Arrêt cette semaine en Nouvelle-Calédonie (Lire notre interview publiée lundi). La structure locale, qui « fonctionne bien » se réjouit le haut magistrat, enregistre environ cinq cents requêtes par an, et cette juridiction « en juge quasiment autant ». Le taux dit de couverture s'élevait ainsi à 94,25 % en 2018. Sa rapidité de jugement est en outre soulignée, le délai moyen toutes affaires confondues est inférieur à cinq mois - 4 mois et 28 jours précisément -, « c'est deux fois plus rapide que les tribunaux administratifs en Métropole » où le curseur grimpe à 9-10 mois. A Nouméa, pour un tiers des dossiers, le contentieux intéresse la fonction publique. Autrement dit, des litiges qui naissent entre des fonctionnaires et leur employeur

sur le recrutement, le déroulement de la carrière, etc. Suivent les marchés et les contrats (12 %), l'environnement et l'urbanisme (7 %), le droit des personnes et les libertés publiques (5 %), et, au même niveau, le chapitre fiscal.

DES PREUVES

La venue du vice-président du Conseil d'État, Bruno Lasserre, s'appuie sur deux autres objectifs. Est prévue la rencontre des autorités politiques « notamment, parce que depuis l'accord de Nouméa, le Conseil d'État est associé par la voie de ses avis à l'activité législative ici ». Enfin, le premier anniversaire de l'Autorité calédonienne de la concurrence sera célébré vendredi. Bruno Lasserre, ancien président de l'instance indépendante française de 2004 à 2016, a milité pour une telle installation dans le pays. L'antenne « surprend, elle occupe sa place dans le paysage » observe le patron de la plus

haute juridiction administrative en France. « Comme toujours, quand on surprend, certains s'en réjouissent, d'autres s'en inquiètent. Son rôle est aussi de faire bouger les lignes ». L'Autorité calédonienne est « sur de bons rails », selon Bruno Lasserre. « Un an, c'est court. On l'attend bien sûr sur les gros dossiers ». Eventuels abus de position dominante, ou possibles ententes souterraines dans l'économie... « Mais avant de prononcer des sanctions, il faut réunir des preuves, il faut enquêter. Laissons-lui le temps de le faire avant de juger de son action. »

Y.M

Savoir +

Le Conseil d'État est chargé d'assurer en France la gestion des huit cours administratives d'appel, des 42 tribunaux administratifs et de la Cour nationale du droit d'asile.